



Les lobbies font-ils la loi au Parlement européen ?

Résumé exécutif

Entre le 1^{er} septembre et le 18 décembre 2025, **le Parlement européen a accueilli dans ses murs 22 158 lobbyistes**. Une fois toutes les deux semaines en moyenne, lors de moments clefs, il y avait davantage de lobbyistes que de députés au Parlement européen.

Dans cette période intense, durant laquelle les parlementaires s'interrogeaient sur l'accord passé entre le Président Trump et la Présidente Ursula von der Leyen, les représentants des intérêts américains étaient au Parlement européen 95 % du temps. Alors qu'il s'y négociait la loi Omnibus, les entreprises des énergies fossiles qui appelaient à l'abrogation du devoir de vigilance étaient également présentes en nombre.

Malgré des avancées réelles en matière de transparence, la situation et l'analyse de ces 22 158 entrées permettent de montrer une réalité souvent oubliée du lobbying : ce qu'il se passe dans les « lobbies », les couloirs et les cafés. Cette note a pour objectif d'analyser ces données et de répondre à une partie des questions qu'elles soulèvent. De par la période étudiée, la note vient compléter les recherches précédentes qui mettent en évidence l'influence des grandes entreprises – et particulièrement des plus polluantes d'entre elles – sur le mouvement de déréglementation de 2025.

Résumé exécutif.....	1
Introduction.....	2
A. Qui sont les lobbyistes au Parlement européen ?.....	3
1. Le poids des intérêts privés.....	3
2. Une influence européenne... et américaine.....	4
3. Les cabinets de Conseil, rouage essentiel du lobbying.....	6
B. Le lobbying fossile au Parlement européen.....	8
1. Une présence massive des intérêts fossiles.....	8
2. Les chaînes complexes du lobbying fossile : étude de cas ExxonMobil.....	10
C. Une présence de lobbyistes remarquée autour de la loi Omnibus.....	12
1. Les semaines au Parlement européen.....	12
2. La position de la commission JURI et le rejet du mandat (14 au 22 octobre).....	13
3. Le vote de final de la position du Parlement européen (4 au 13 novembre).....	14
CONCLUSION.....	15
Annexe 1 – Méthodologie.....	16

Rappel sur le fonctionnement des institutions européennes

Au sein de l'Union européenne, le processus d'élaboration de la loi prend du temps. Avant de s'appliquer aux 27 États membres, les textes sont réfléchis par trois institutions aux rôles différents.

La Commission européenne est chargée de présenter les projets de loi. Elle permet une orientation générale des politiques de l'UE en répondant aux attentes des chefs d'État et de gouvernement des 27 pays de l'Union. Avant de proposer une loi, elle est généralement tenue par le processus de « *better regulation* » qui lui impose de faire reposer son travail sur des faits, à travers des études d'impact, et sur les voix des parties prenantes. Une [note de l'ONG Reclaim Finance](#) au sujet de la loi Omnibus montre que ce n'est pas toujours le cas : d'après le registre de transparence, le Commissaire européen en charge du dossier, Stéphane Séjourné, n'avait pas rencontré une seule ONG ou représentant syndical avant de présenter la loi Omnibus qui a pourtant opéré des coupes massives dans les réglementations sur la transparence des entreprises (CSRD) et la prévention de leurs impacts sur les droits humains, sociaux et l'environnement (CSDDD). Une plainte contre la Commission avait également été déposée en avril par un consortium d'ONG dénonçant la violation des principes fondamentaux de « bonne administration »¹ pour cette même loi.

Le Conseil de l'UE, c'est-à-dire les 27 ministres nationaux responsables d'une thématique (comme l'agriculture, ou les transports), et le Parlement européen prennent le relai une fois que la loi est présentée par la Commission. Les deux institutions vont, en parallèle, étudier le texte et l'amender pour l'adapter à leur vision politique. Elles peuvent, si elles le souhaitent, consulter des parties prenantes (entreprises, ONG, syndicats, universitaires, etc.) pour mieux comprendre les enjeux autour de la loi.

Introduction

Qui fréquente le Parlement européen ? Les données obtenues par Reclaim Finance, et publiées pour la première fois, montrent l'étendue du lobbying. Elles révèlent les moyens massifs débloqués par les intérêts privés pour façonner la loi, notamment dans le contexte de la directive Omnibus I, et permettent de comprendre l'influence des entreprises des énergies fossiles et des États-Unis.

Les organisations représentant des intérêts, quels qu'ils soient, doivent s'inscrire au registre de transparence de l'Union européenne si elles souhaitent participer de près ou de loin à l'élaboration de la loi européenne. C'est cette inscription qui leur permet d'obtenir un badge pour entrer dans le Parlement européen. L'obtention d'un badge permet aux lobbyistes d'entrer dans le Parlement européen n'importe quel jour de la semaine, même sans rendez-vous. Libre au lobbyiste par la suite d'aller frapper aux portes des députés pour discuter avec eux.

Reclaim Finance a voulu savoir combien de lobbyistes étaient entrés au Parlement européen sur l'année 2025 marquée par l'adoption de lois reprenant très significativement les demandes des grandes entreprises au détriment des droits humains, sociaux et environnementaux. Personne n'aura jamais cette information. Après plus de trois mois et de nombreux échanges avec les services du Parlement européen, ce dernier a indiqué que les données relatives aux

¹ Notre Affaire à Tous, [La Médiatrice de l'Union Européenne dénonce la gestion anti-démocratique de l'Omnibus I par la Commission](#), 27 février 2025.

entrées et sorties des lobbyistes n'étaient gardées que pendant quatre mois, après quoi elles étaient automatiquement supprimées.

Le Parlement européen a tout de même publié les données qui n'avaient pas encore été supprimées sur son site en deux documents distincts : le premier prenant en compte les entrées et sorties entre le 22 juillet 2025 et le 13 novembre 2025, le second entre le 14 novembre et le 31 décembre².

Pour l'analyse de cette note, Reclaim Finance a gardé 16 semaines, entre le 1^{er} septembre, date de reprise des travaux parlementaires après la pause estivale, et le 18 décembre, dernier vendredi avant les vacances parlementaires. Cette période correspond notamment à l'examen, par les parlementaires, de la loi Omnibus I, modifiant la Directive sur le devoir de vigilance (CSDDD) et la directive sur le rapportage extra-financier (CSRD).

En 16 semaines, le Parlement européen a été visité par **2 553 lobbies différents** qui sont catégorisés par le registre de transparence de l'Union européenne en 13 catégories³.

En tout, **les lobbyistes sont entrés 22 158 fois dans le Parlement européen en un peu moins de quatre mois. Cela représente en moyenne 1 385 entrées par semaine ou 277 entrées par jour.**

A. Qui sont les lobbyistes au Parlement européen ?

1. Le poids des intérêts privés

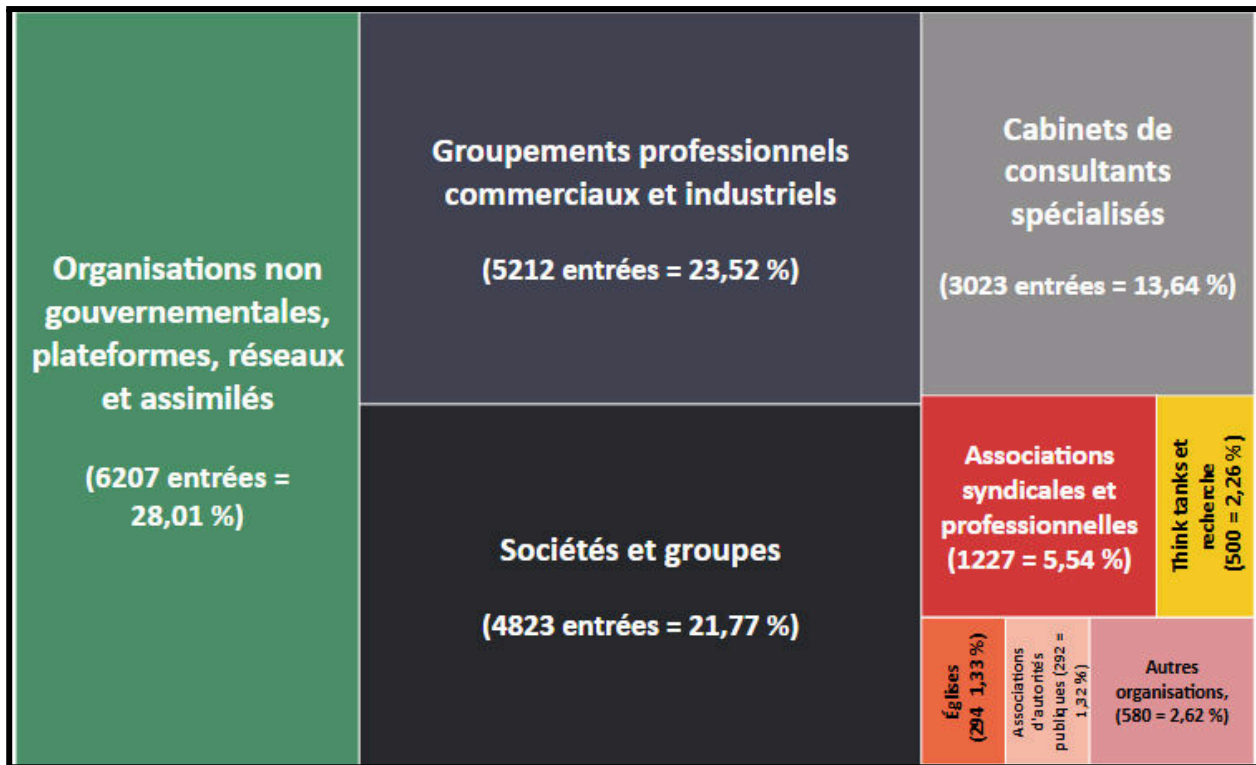
Les intérêts privés – divisés principalement dans les catégories de groupements professionnels, commerciaux et industriels (23,5 %), de sociétés et groupes (21,8 %) et de cabinets de consultants spécialisés (13,6 %) – représentent 59 % des entrées au Parlement européen. En comparaison, les ONG constituent la catégorie individuelle la plus représentée mais seulement 28 % des entrées. **Les intérêts privés représentent donc a minima deux fois plus d'entrées au Parlement européen que les intérêts non lucratifs défendus par les ONG** (13 058 contre 6207 entrées).

Viennent ensuite les associations syndicales et professionnelles (5,54 %), les groupes de réflexion et organismes de recherche (2,26 %), les organisations représentant des églises et des communautés religieuses (1,33 %), les associations et réseaux d'autorité publiques (1,32 %) et les autres organisations variées (2,62 %).

² Parlement européen, [Logs for organisations in the transparency register](#), 24/02/2025.

³ (1) Organisations non gouvernementales, plateformes, réseaux et assimilés, (2) Groupements professionnels et commerciaux, (3) Sociétés et groupes, (4) Cabinets de consultants spécialisés, (5) Associations syndicales et professionnelles, (6) Groupes de réflexion et organismes de recherche, (7) Organisations représentant des Églises et des communautés religieuses, (8) Associations et réseaux d'autorités publiques, (9) Autres organisations et entités publiques ou mixtes, (10) Travailleurs indépendants, (11) Institutions académiques, (12) Cabinets d'avocats, (13) Entités, bureaux ou réseaux établis par des pays tiers.

Pour des raisons statistiques, les catégories 9 à 13 ont été rassemblées en une seule, qui représente 2,32 % des entrées au parlement européen, soit 580 entrées sur les 22 158.



Comparer uniquement le volume des activités des entreprises à celui des ONG est trompeur. En témoigne l'exemple des compagnies pétro-gazières lors de la séquence Omnibus. Ainsi, les entreprises comme TotalEnergies ou ExxonMobil, qui ont mené l'offensive contre les lois européennes protégeant le climat et les droits humains en 2025, se retrouvent dans la catégorie « Companies & groups », mais sont également membres, entre autres des associations professionnelles *FuelsEurope* ou de la *International Association of Oil & Gas Producers Europe*.

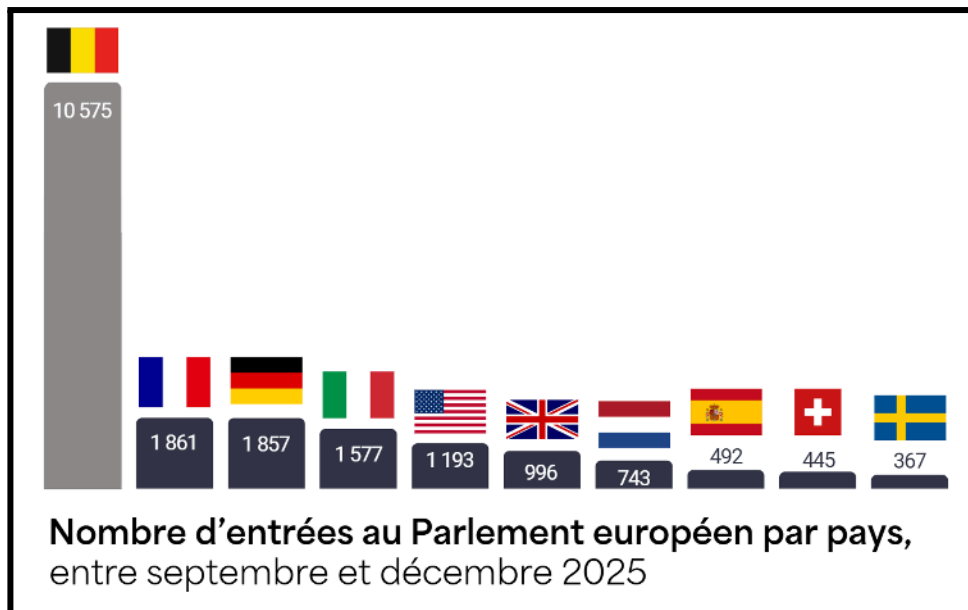
En parallèle, ces acteurs privés paient des cabinets de conseil (« Professional consultancies ») pour représenter leurs intérêts. ExxonMobil Petroleum dépense ainsi entre 1,3M€ et 1,7M€ chaque année dans les cabinets de conseil⁴.

2. Une influence européenne... et américaine

Au-delà de leur classification sectorielle, les données publiées par le Parlement européen permettent de voir dans quels pays sont domiciliés les acteurs du lobbying. Si l'importance de la présence belge peut surprendre, cela s'explique en réalité par la domiciliation stratégique des entités enregistrées sur le registre de transparence de l'UE. En effet, c'est bien la domiciliation de l'entité qui est renseignée sur le registre de transparence de l'Union européenne et une immense partie des entités « belges » sont en réalité des bureaux de conseil en relations publiques ou des bureaux locaux pour des entreprises multinationales situés à Bruxelles.

⁴ Davantage d'informations seront apportées en [partie B](#) de cette note.

Page du registre de transparence de ExxonMobil Petroleum & Chemical, disponible au 19/03/2026 : https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=0745650927-75



En excluant la Belgique, la France et l'Allemagne se partagent la première place avec respectivement 1861 et 1857 entrées (8,4 % des entrées chacune). Viennent ensuite l'Italie (1577 entrées – 7,1 %) puis les États-Unis (1193 entrées – 5,4 %).

Les États-Unis sont donc le premier pays hors-Europe à faire du lobbying au Parlement européen. **Sur les 80 jours d'ouverture du Parlement européen, entre le 1^{er} septembre et le 18 décembre 2025, il n'y a eu que quatre jours sans présence d'un lobby américain entre les murs. Cela représente un taux de présence de 95 %.** D'autres éléments d'analyse sont évocateurs pour montrer l'influence américaine au Parlement européen. Par exemple, parmi les

10 entreprises qui sont le plus venues au Parlement européen figurent :

Organisation name	NB of entries	Location of head office
Total Politics Group	68	UNITED KINGDOM
British American Tobacco	61	UNITED KINGDOM
Merck Sharp & Dohme Europe Belgium SRL	58	UNITED STATES
Apple Inc.	54	UNITED STATES
ENEL SpA	51	ITALY
TotalEnergies SE	46	FRANCE
BASF SE	45	GERMANY
Meta Platforms Ireland Limited and its various subsidiaries	45	IRELAND
Eni S.p.A.	43	ITALY
ExxonMobil Petroleum & Chemical	40	BELGIUM

- La major pétro-gazière ExxonMobil Petroleum, très active avec l'appui de Donald Trump contre la Directive sur le devoir de vigilance (CSDDD), mais domiciliée en Belgique. Elle est accompagnée de trois autres compagnies productrices de pétrole et de gaz.

- Deux entreprises domiciliées aux États-Unis : Merck Sharp & Dohme – active dans le domaine pharmaceutique – et Apple Inc.

- Meta Platforms (Facebook, Instagram et WhatsApp notamment), représentée par une filiale irlandaise. L'entreprise Meta Platforms est notamment particulièrement intéressée par le *Digital Services Act* (DSA), tout comme Apple Inc.

Quatre des dix entreprises les plus influentes sont donc américaines, même si les données sont faussées par des domiciliations stratégiques.

3. Les cabinets de Conseil, rouage essentiel du lobbying

Les cabinets de Conseil, quelle que soit leur nationalité, représentent généralement les intérêts étasuniens. Sur les 50 cabinets de conseil qui viennent le plus au Parlement européen (2 194 entrées), 40 sont directement financés par des acteurs basés aux États-Unis, dont l'intégralité du top 10 de ces cabinets, qui défend donc des intérêts américains.

S'intéresser au classement « belge » permet d'identifier plus précisément les activités conduites via la recrutement de cabinets de conseil. Sur le podium « belge », on retrouve ainsi trois cabinets de conseil qui fournissent des services de représentation aux entreprises américaines : Acumen Public Affairs, venu 165 fois, suivi de NOVE (145), puis de Fleishman-Hillard (132).



Acumen Public Affaires est venue 165 fois au Parlement européen en 16 semaines. Il y avait ainsi, en moyenne, deux lobbyistes par jour de ce cabinet de conseil en affaires publiques qui en emploie 52 et reçoit entre 3 075 000€ et 5 669 945€ par an d'entreprises privées⁵. Le cabinet est notamment payé par Apple Inc. (entre 100 000€ et 199 999€ par an), Snap Inc. (*idem*) ou Amazon (entre 25 000€ et 50 000€) pour défendre leurs positions.

Ces positions sont généralement bien différentes de la loi européenne, comme le *Digital Services Act* (DSA). Apple Inc., par exemple, a reçu une amende de la Commission européenne en avril 2025 en raison des violations du DSA⁶. La Commission européenne a également condamné Google, faisant réagir le Président Trump qui décida alors de menacer la

⁵ Page du registre de transparence de Acumen Public Affairs, disponible au 01/03/2026 :

https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=85679286747-21

⁶ Commission européenne, [Commission finds Apple and Meta in breach of the Digital Markets Act](#), 23/04/2025

Commission européenne de mesures pour répondre à ces décisions de justice⁷. X (ex-Twitter) a également été condamnée en décembre 2025 à une amende de 120 millions d'euros pour violation du DSA⁸, une position contre laquelle s'est insurgée l'Administration américaine⁹.

Acumen Public Affairs n'est évidemment pas la seule organisation de consultance à représenter ces entreprises américaines de la technologie. Apple Inc., par exemple, déclare dépenser entre 7M€ et 8M€ chaque année en lobbying, et paie jusqu'à 14 cabinets de conseil pour l'accompagner dans ses efforts de lobbying¹⁰. De son côté, Meta Platforms dépense plus de 10M€ par an¹¹.

Le cabinet NOVE, dont il sera question plus tard, se classe deuxième. En venant 145 fois au Parlement européen, NOVE a défendu les intérêts de ses clients, pour beaucoup issus de l'industrie fossile : ExxonMobil Petroleum, TotalEnergies, Eni S.p.A., Equinor, etc.¹² NOVE perçoit entre 2,5M€ et 5M€ pour défendre les positions de ses clients grâce à ses 27 lobbyistes.

Le cabinet de conseil FleishmanHillard, société fondée aux États-Unis mais basée à Bruxelles pour ses opérations européennes, est également sur le podium. Alors que se négociait la révision de la directive sur le reporting extra-financier (CSRD), le cabinet est venu 132 fois au Parlement européen, sur 47 jours différents, soit près de trois lobbyistes par jour. Le registre de transparence indique que la société perçoit entre 11 et 19 millions d'euros chaque année de la part des entreprises qui l'emploient¹³. Elle dispose de 63 lobbyistes avec un badge d'entrée au Parlement européen, et représente entre autres les intérêts de nombreux acteurs financiers : Blackrock (400 000 à 499 999€ par an), Morgan Stanley (300 000 à 399 999€), The Goldman Sachs Group, Inc. (300 000 à 399 999€), JPMorgan Chase & Co. (200 000 à 299 999€) S&P Global (200 000 à 299 999€), etc.

Ce sont en tout entre 5,8M€ et 9,8M€ qui sont versés à FleishmanHillard par des entreprises qui souhaitent être représentées sur les réglementations liées aux services financiers¹⁴. Les acteurs financiers font également du lobbying en leur nom propre et à travers d'autres cabinets de conseil. Blackrock, comme JP Morgan Chase & Co., déclarent ainsi dépenser chaque année entre 900 000€ et 999 999€ dans leur lobbying.¹⁵

⁷ [Post Truth Social](#) de Donald J. Trump, « [...] Very unfair, and the American Taxpayer will not stand for it! As I have said before, my Administration will NOT allow these discriminatory actions to stand. », 05/09/2025

⁸ Commission européenne, [Commission fines X €120 million under the Digital Services Act](#), 05/12/2025

⁹ Réaction du Département de l'Intérieur sur X <https://x.com/StateDept/status/1947755665520304253> et réaction du PDG de X, et du Vice-Président américain sur X. <https://x.com/elonmusk/status/199677342233071787?s=20>

¹⁰ Page du registre de transparence d'Apple Inc., disponible au 01/03/2026.

https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=588327811384-96

¹¹ Page du registre de transparence de Meta Platforms Ireland Limited and its various subsidiaries, disponible au 01/03/2026.

https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=28666427835-74

¹² Page du registre de transparence de NOVE, disponible au 01/03/2025

https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=522122412613-18

¹³ Page du registre de transparence de FleishmanHillard, disponible au 01/03/2026

https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=56047191389-84

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Pages du registre de transparence de Blackrock et de JPMorgan Chase & Co., disponibles au 01/03/2025

B. Le lobbying fossile au Parlement européen

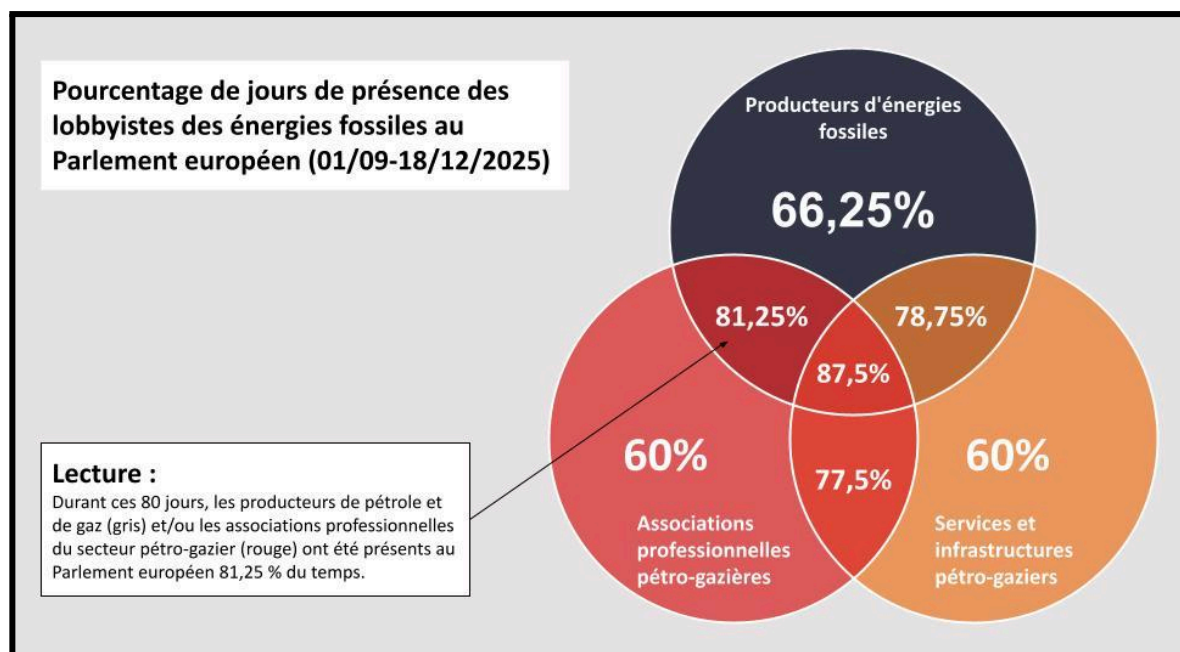
1. Une présence massive des intérêts fossiles

Comme indiqué précédemment, il y a trois grands types d'acteurs qui font du lobbying en faveur de la déréglementation climatique en Europe : les entreprises, les associations professionnelles liées à ces entreprises, et les cabinets de conseil chargés de faire une partie du lobbying de ces entreprises.

Dans le cas des énergies fossiles, les entreprises et associations professionnelles se sont particulièrement mobilisées en 2025. Les données permettent d'isoler 27 acteurs fossiles. Ils peuvent eux-mêmes être classés en trois sous-catégories.

Parmi les 27 acteurs fossiles, 10 produisent du pétrole et du gaz, comme ExxonMobil Petroleum ou TotalEnergies (activités *upstream*). Ensuite, 8 associations représentent les intérêts des entreprises fossiles, comme l'association *FuelsEurope* ou l'*International Association of Oil & Gas Producers Europe* (IOGP). Enfin, 9 entreprises sont spécialisées dans les services et infrastructures pétro-gazières. Cette classification ne prend pas en compte les très nombreuses entreprises de la chimie et du plastique, également très actives dans les négociations autour de la suppression des obligations climatiques.

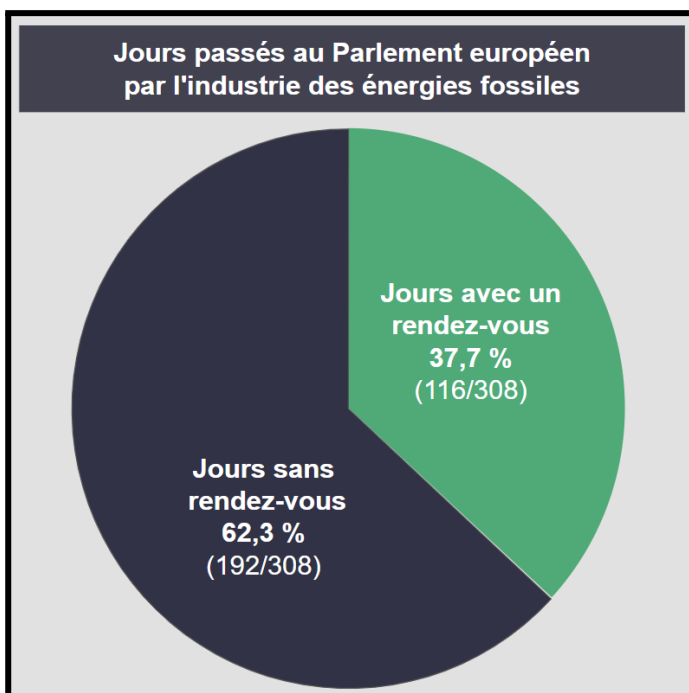
Entre le 1^{er} septembre et le 18 décembre 2025, il y a eu **seulement 10 jours sans aucun représentant de l'industrie fossile présent** au Parlement européen. L'industrie fossile était donc présente 87,5 % du temps. Les pourcentages de présence au Parlement européen relatifs à chaque sous catégorie se trouvent ci-dessous :



https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=51436554494-18 ;
https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=9171899949-17

Ces 27 entreprises ou associations professionnelles liées aux énergies fossiles sont entrées 468 fois au Parlement européen. Ces 468 entrées ne prennent pas en compte les cabinets de conseil en relations publiques, qui effectuent également une part significative du lobbying contre les réglementations en matière de climat.

Ces entreprises sont venues au Parlement européen de nombreux jours, souvent sans avoir de rendez-vous déclaré avec des parlementaires ou leurs équipes. Ainsi, l'association professionnelle *FuelsEurope* est entrée 61 fois dans le Parlement européen, sur 25 jours différents, généralement à deux ou trois lobbyistes. Elle avait en tout 21 rendez-vous, répartis sur 17 jours. Cette association lobbyiste des énergies fossiles est donc restée dans l'enceinte du Parlement européen pendant 8 jours, sans qu'aucun rendez-vous ne soit déclaré.



Le lobby fossile moyen est donc entré 17 fois (sur 11,4 jours différents) au Parlement européen. Pour 37,7 % des fois il avait un rendez-vous, et donc n'en avait pas 62,3 % du temps.

La présence dans les couloirs du Parlement européen sans rendez-vous annoncé se trouve en effet au cœur du lobbying européen. Les lobbyistes croisent les parlementaires ou vont frapper à leur porte pour défendre leurs dossiers donnant lieu à des interactions plus informelles. Si les parlementaires doivent déclarer les rendez-vous qu'ils ont eus avec des représentants d'intérêt, il n'est pas évident de faire remonter toutes les interactions plus ou moins imprévues.

Comprendre le lobbying passe donc à la fois par l'analyse des rendez-vous obtenus, mais aussi par le nombre de lobbyistes au Parlement lors des journées d'importance significatives (voir Une présence de lobbyistes remarquée autour de la loi Omnibus).

Par ailleurs, une présence au Parlement européen expliquée par un rendez-vous déclaré ne signifie pas que l'intégralité de la présence des lobbyistes était dédiée uniquement à ce rendez-vous. Il pouvait y avoir plusieurs lobbyistes de la même entreprise au Parlement européen, sans que tous ne participent au rendez-vous déclaré. De plus, un lobbyiste peut avoir un rendez-vous d'une heure mais également passer le reste de sa journée dans l'enceinte du Parlement¹⁶.

¹⁶ C'est l'une des limites des informations publiées par le Parlement européen : il n'est pas possible de savoir combien de temps les lobbyistes restaient en moyenne pour chaque venue.

2. Les chaînes complexes du lobbying fossile : étude de cas ExxonMobil

Cette présence massive n'est pas sans effet sur l'élaboration de la loi et la sérénité du cadre dans lequel évoluent les parlementaires. L'exemple de l'entreprise américaine ExxonMobil Petroleum est ainsi parlant, puisqu'elle s'est énormément mobilisée sur la loi Omnibus.

La firme pétro-gazière a passé 40 fois les portes du Parlement en 16 semaines (21 jours différents). Au-delà de son lobbying *direct*, elle a fait du lobbying *indirect* à travers les cabinets de conseil spécialisés (voir tableau) et les associations professionnelles dont elle est membre.

Nom du cabinet de conseil ¹⁷	Nombre de visites	Montants reçus par ExxonMobil
Burson Cohn & Wolfe SRL	30	700 000€ - 800 000€
NOVE	145	200 000€ - 300 000€
Teneo Brussels	22	300 000€ - 400 000€
FTI Consulting	53	100 000€ - 200 000€
Total	250	1,3M€ - 1,7M€

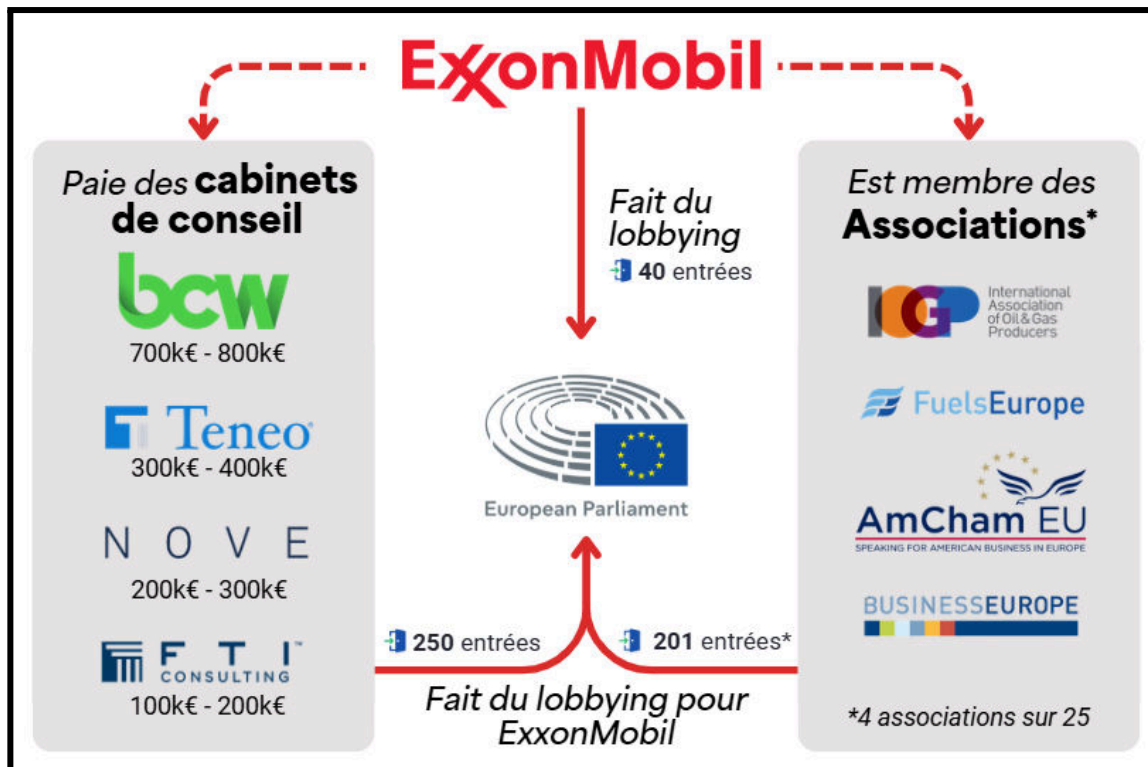
Il n'est en effet pas possible de comprendre l'influence pétro-gazière dans le lobbying européen, ici à travers l'exemple d'ExxonMobil, sans prendre en compte le lobbying réalisé par les représentants indirects des intérêts de la compagnie pétro-gazière. En 2025, la multinationale a dépensé entre 1 300 000€ et 1 700 000€ dans des cabinets de conseil qui se rendent régulièrement au Parlement européen (en hausse par rapport à l'année 2024). Ces montants sont dédiés au travail autour des directives sur le devoir de vigilance et le reporting extra-financier. Ses homologues comme TotalEnergies, Eni S.p.A, Shell Companies ou BP p.l.c., entre autres, dépensent également des sommes importantes pour ce lobbying indirect.

Il faut également prendre en compte les associations professionnelles qui font également du lobbying indirect. *FuelsEurope* est par exemple entré 61 fois au Parlement européen, *l'International Association of Oil & Gas Producers Europe*, 31, la Chambre américaine de commerce, 38, et *BusinessEurope*, 71. Ces quatre associations dont ExxonMobil Petroleum fait partie représentent donc plus de 200 entrées. La major pétro-gazière est membre de 25 associations qui représentent, entre autres, ses intérêts, pour un total de 367 entrées indirectes.

Pour ce lobbying direct et indirect, ExxonMobil déclare que ses activités couvertes par le registre de transparence lui ont coûté entre 4M€ et 4,5M€ en 2025 (3,5M€ à 4M€ en 2024) Cette hausse des activités s'explique par la loi Omnibus I. De manière directe ou indirecte, ExxonMobil est donc venue plus de 650 fois en quatre mois au Parlement.

¹⁷ Pages du registre de transparence de ExxonMobil Petroleum & Chemical, Burson Cohn & Wolfe SRL, NOVE, Teneo Brussels et FTI Consulting, disponibles au 01/03/2025 :

https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=0745650927-75,
https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=9155503593-86,
https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=522122412613-18,
https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=91124993695-29,
https://transparency-register.europa.eu/search-register-or-update/organisation-detail_en?id=29896393398-67



À ce lobbying direct et indirect s'ajoutent évidemment les pressions politiques : le président Trump a clairement pris position, pour la suppression de la loi sur le devoir de vigilance, notamment en août 2025¹⁸ puis quelques mois plus tard sur son réseau TruthSocial. Le président américain a en effet partagé une tribune « 100% CORRECT! » de son ambassadeur auprès de l'Union européenne appelant explicitement à abroger la CSDDD. Cette tribune indiquait en sous titre que l'UE devrait supprimer sa loi car « elle a un besoin urgent d'un accès à des combustibles fossiles fiables provenant d'alliés dignes de confiance comme les USA »¹⁹. Cette position s'aligne sur les positions d'ExxonMobil, comme rapporté par la presse^{20, 21}.

Au niveau européen, TotalEnergies avait également appelé en septembre le président Macron et le chancelier Merz à se positionner pour abroger la loi sur le devoir de vigilance²².

¹⁸ Extrait du point 12 de la déclaration conjointe sur un cadre États-Unis-Union européenne relatif à un accord sur un commerce réciproque, équitable et équilibré, 21 août 2025.

« The European Union commits to [...] propose changes to the requirement for a harmonised civil liability regime for due diligence failures and to climate-transition-related obligations. [...] »

https://policy.trade.ec.europa.eu/news/joint-statement-united-states-european-union-framework-agreement-von-der-Leyenir-and-balanced-trade-2025-08-21_en disponible au 01/03/2025

¹⁹ Post TruthSocial de Donald Trump, reprenant la tribune de Andrew Puzder, US Ambassador to the EU publiée dans le Financial Times le 01/12/2025.

<https://truthsocial.com/@realDonaldTrump/posts/115877154046314028> disponible au 01/03/2025

« **Europe should repeal the directive that's killing its growth**

It badly needs access to reliable fossil fuels from dependable allies like the US »

²⁰ Reuters (par Shela Dang), [Exxon seeks US political help in call to quash EU climate law](#), 18/09/2025

²¹ Bloomberg (par Kevin Crowley), [Evon der Leyens of 'Bone-Crushing' EU Climate, Human Rights Law](#), 18/09/2025.

²² Lettre du 06/10/2025, faisant suite aux « rencontres d'Evian » en septembre, signée par le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, et le PDG de Siemens Roland Busch. Publiée par Politico :

<https://www.politico.eu/wp-content/uploads/2025/10/15/e2c4c71c-bb72-4331-907d-7faf640f28ac-CLEANEvian-2025-Letter-to-President-Macron-and-Bundeskanzler-Merz.pdf>

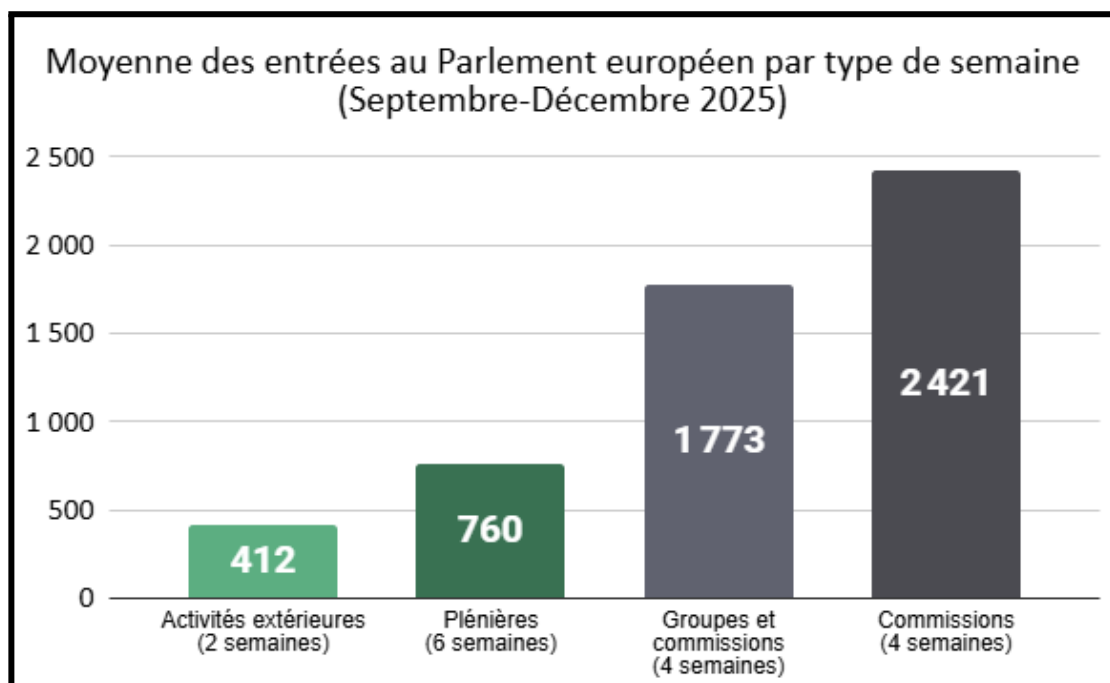
C. Une présence de lobbyistes remarquée autour de la loi Omnibus

1. Les semaines au Parlement européen

Afin de comprendre la présence des lobbyistes au Parlement européen, il est nécessaire de s'intéresser au calendrier parlementaire et au rythme de l'examen des textes.

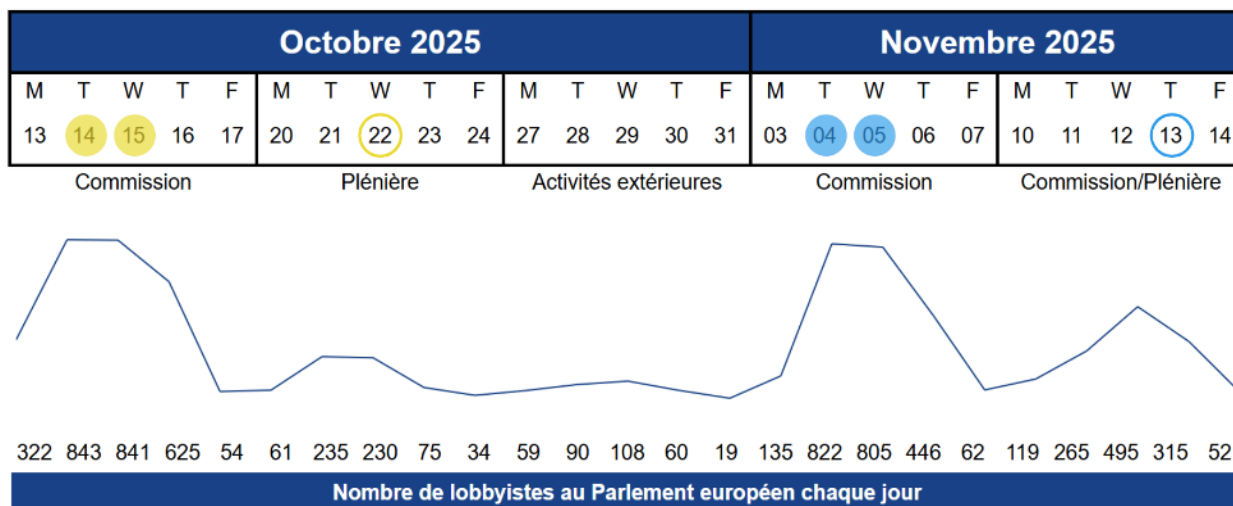
Le travail au Parlement européen fonctionne grâce à un système de rotation des différents types de semaines. Les semaines « activités extérieures » permettent aux parlementaires de rester en contact avec la circonscription dont ils sont élus. Les semaines de commission (*committee weeks*) sont dédiées au travail parlementaire dans les différentes commissions parlementaires, qui se spécialisent dans un domaine (e.g. commission ECON pour l'économie, commission ENVI pour la santé et l'environnement, etc.). Les semaines des groupes politiques permettent aux parlementaires d'aligner les positions au sein d'une même mouvance politique, avant de passer aux votes lors des semaines de plénière.

Les semaines d'activité extérieures sont celles où il y a le moins de lobbyistes car ce sont également celles où il y a le moins de députés européens sur place. Viennent ensuite les séances de vote en plénière, où les parlementaires suivent généralement les consignes établies par le groupe politique. Ces séances plénières se déroulent d'ailleurs dans leur immense majorité à Strasbourg et non à Bruxelles. C'est donc lors des moments de débats parlementaires et de négociations politiques qu'il y a le plus de lobbyistes présents dans le Parlement européen.



En prenant en compte le calendrier 2025, et en extrapolant les données disponibles de septembre à décembre 2025, il est possible d'estimer que **les lobbys sont entrés environ 62 255 fois au Parlement européen en 2025**²³.

Sur la période de 80 jours étudiée, il y en a 8 (10 %) où le Parlement a accueilli plus de lobbys que de députés européens. **Un examen plus précis de cette période montre que, lors des décisions stratégiques les plus importantes sur la loi Omnibus I, on note une forte présence des lobbys au Parlement européen.**



2. La position de la commission JURI et le rejet du mandat (14 au 22 octobre)

Les 14 et 15 octobre, il y avait plus de 840 lobbys dans les couloirs du Parlement européen, soit un ratio de 1,17 lobbys pour chaque parlementaire européen élu (720). Le Parlement devait voter sur la loi Omnibus une semaine plus tard, ce sont durant ces jours que se négociaient les positions finales des groupes politiques.

L'atmosphère autour de cette plénière était particulièrement tendue. Les groupes de la majorité à l'exception de la droite européenne PPE avaient en effet dénoncé la tenue des négociations, la Shadow rapporteur socialiste Lara Wolters expliquant ainsi qu'il « n'y a pas eu ne serait-ce qu'une conversation décente. Seulement des menaces, et c'est totalement inacceptable »²⁴, avant de démissionner puisque le rapporteur général du texte Jörgen Warborn était en train de négocier des compromis avec l'extrême droite. La shadow du groupe des écologistes abondait

²³ Explication du calcul des 62 255 visites :

- + 9 semaines activités extérieures = 3708
- + 14 plénières (dont 3 à Bruxelles) = 10640
- + 11 semaines de commissions = 26631
- + 12 semaines groupes/commissions = 21276

²⁴ Politico (par Marianne Gros), [Von der Leyen's coalition partners clash over simplification talks](#), 01/10/2025 : « The S&D's Lara Wolters said that during the meeting, there was "not a single decent conversation. Only threats and theater." »

en ce sens en expliquant que « le PPE passe son temps à flirter avec l'extrême droite et à menacer [de trouver un compromis avec] une majorité alternative »²⁵.

Deux négociations parallèles avaient donc lieu : celle entre la droite et le reste de la « majorité von der Leyen », qui est la majorité officielle depuis 2019, et la majorité « droite/extrême droite » qui n'avait jamais été officialisée. La première, la majorité « traditionnelle » cherchait à dénoncer le texte issu de la commission JURI qui, selon les parlementaires, ressemblait davantage à la position du PPE qu'à une position issue de négociations. La seconde, cherchait à déréguler davantage, en supprimant notamment l'obligation d'adoption de plans de transition climatiques. Les lobbies fossiles, entre autres, avaient intérêt à ce que la majorité droite-extrême droite se fasse, puisqu'elle supprimerait les plans de transition et poussaient ainsi en ce sens²⁶.

Le 22 octobre, le texte présenté par la Commission JURI était rejeté par les parlementaires réunis en séance plénière à Strasbourg.

3. Le vote de final de la position du Parlement européen (4 au 13 novembre)

Une nouvelle période de négociation devrait donc s'ouvrir, dès que les parlementaires seraient rentrés à Bruxelles. **Les 4 et 5 novembre, il y avait de nouveau plus de lobbyistes que de députés au Parlement européen.**

Ces dates s'expliquent par la recherche de nouveaux compromis, la droite indiquant son vœu d'aller voter une version du texte avec l'extrême droite puisque, selon le rapporteur PPE, la version issue des négociations avec la majorité von der Leyen avait échoué. En parallèle, les autres groupes politiques de la majorité von der Leyen, s'activaient pour sauver les lois sur le devoir de vigilance et le rapportage extra-financier de la dérégulation annoncée par la nouvelle majorité droite/extrême droite.

Le 4 novembre, commission JURI se réunissait pour la première fois depuis le rejet en plénière le 22 octobre. Cette commission devait définir quels seraient les ajustement potentiels à faire sur le texte avant de le présenter en plénière le 13 novembre. Il s'agissait des négociations pour les alliés de la majorité VDL, qui avaient des différends dans la posture à adopter. Il s'agissait également de l'ouverture de vraies négociations entre la droite et l'extrême droite. Les parlementaires avaient par ailleurs jusqu'au 5 novembre au soir pour déposer des amendements, ce qui explique donc également l'activité ce jour-là.

Ce 4 novembre, était la troisième journée qui a accueilli le plus de lobbyistes au Parlement européen, les deux premières places du classement ayant été attribuées deux semaines plus tôt.

²⁵ *Ibid.* « “We have been nothing but constructive in the negotiations, while EPP has constantly been flirting with the far right and threatening with an alternative majority,” said the Greens’ Kira Marie Pieter Hansen. »

²⁶ Sur ce point, voir également l'enquête de l'ONG SOMO : [The secretive cabal of US polluters that is rewriting the EU's human rights and climate law - SOMO](#), publiée le 03/12/2025.

C'est également le jour où le Parlement européen a accueilli le plus de lobbyistes des énergies fossiles (en nombre). Ce mardi-là, on pouvait ainsi trouver au Parlement européen onze lobbyistes des producteurs d'énergies fossiles, mais également huit venant des associations fossiles, ainsi que trois lobbyistes des utilities, et, enfin, quatre lobbyistes de NOVE et deux de FTI Consulting. C'est donc un minimum de 28 lobbyistes pour les fossiles qui étaient dans le Parlement européen au moment où étaient discutés les amendements sur l'avenir des plans de transition climatique en Europe. Ces derniers ont été supprimés par des amendements proposés par l'extrême droite.

CONCLUSION

En seize semaines, les lobbyistes ont activement participé à l'élaboration de la loi Omnibus I. Les grandes entreprises ont exercé une influence particulièrement forte, bénéficiant de moyens importants. Ainsi, les acteurs américains et les entreprises des énergies fossiles étaient directement et indirectement – via les associations professionnelles et les cabinets de conseil – très présents au Parlement sur la période et ont pu obtenir la suppression des plans de transition climatiques du fait d'une majorité entre la droite et l'extrême droite.

Les données publiées pour la première fois par le Parlement européen sont importantes. Mais, au-delà de cet effort de transparence, Reclaim Finance invite les parlementaires à réfléchir à la manière dont est élaborée la loi aujourd'hui.

Dans les prochains mois, le Parlement européen devra adopter sa position sur différents textes, dont la révision de la *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR). Après de nombreux scandales²⁷ par lesquels les Européens ont découvert que les fonds présentés comme « vert » ou « responsable » financent les entreprises les plus polluantes, la Commission européenne a proposé dans ce texte d'exclure les actifs des entreprises développant le charbon, pétrole et gaz des catégories de fonds étiquetés « durable » ou « transition ». Bien qu'insuffisante, cette proposition suscite d'ores et déjà l'opposition des entreprises pétro-gazières et de certains acteurs financiers. Comme pour la période Omnibus, il est probable que l'on voit s'allier les lobbies de la finance et les lobbies des énergies fossiles pour s'y opposer. Les parlementaires doivent se prémunir de cette influence qui se fait au détriment des intérêts des Européens.

²⁷ Reclaim Finance, [Perles du greenwashing : comment les gestionnaires d'actifs jouent avec la réglementation](#), 18/09/2025

Annexe 1 – Méthodologie

Au lendemain du vote de la loi Omnibus, Reclaim Finance a fait une demande d'accès aux documents administratifs auprès du Parlement européen. Cette demande avait pour objectif de récolter les données relatives aux entrées et sorties des lobbyistes au Parlement européen entre le 1^{er} janvier et le 14 novembre 2025. Reclaim Finance a par la suite fait une seconde demande six semaines plus tard, au début du mois de janvier, pour obtenir l'ensemble de ces données sur l'année 2025 (comprenant donc la période entre le 15 novembre 2025 et le 31 décembre).

Après de nombreux échanges cordiaux avec les services du Parlement européen, ce dernier a publié, le 24 février 2026, les données qui n'avaient pas encore été effacées. Le Parlement européen a en effet informé Reclaim Finance que les données relatives aux entrées et sorties des lobbyistes n'étaient gardées que 4 mois, avant d'être supprimées.

Le Parlement a donc mis en ligne [deux fichiers](#) : l'un entre le 22 juillet et le 14 novembre, et l'autre entre le 15 novembre et le 22 décembre. La fusion de ces deux fichiers permettait de voir les fréquentations mensuelles. Le mois de juillet (à partir du 22/07) comporte 111 entrées, août 139, septembre 5410, octobre 5167, novembre 6714 et décembre 4936.

Reclaim Finance a fait le choix de ne pas prendre en compte les données entre juillet et août, période pendant laquelle les parlementaires sont particulièrement peu présents à Bruxelles et/ou que le Parlement est fermé, et de commencer l'analyse lors de la rentrée parlementaire à Bruxelles le lundi 1^{er} septembre. Ce choix a mené à la suppression de 250 lignes sur les 22 468 mises à disposition par le Parlement européen. Le choix a également été fait de supprimer de l'analyse le lundi 22 décembre, alors que les parlementaires étaient partis en vacances de fin d'année. Ce choix a mené à la suppression de 3 lignes.



Transparency register

[Home](#) > [Search, register or update](#) > [organisation detail](#)

organisation detail

Organisation with identification code 54438416404-18 was not found in our database or it's not Activated/Suspended

Enfin, 52 lignes ont été supprimées, entre septembre et décembre, en raison de désactivation ou de suspension de l'entité sur le site du registre de transparence (15 entités) selon les informations disponibles au 24/02/2026.

Les analyses relatives aux rendez-vous ont été réalisées grâce aux rendez-vous déclarés sur le site du Parlement européen, avec les bornes suivantes : 01/09/2025-18/12/2025.

Reclaim Finance tient à remercier les services de transparence du Parlement européen pour leur temps et les échanges constructifs qui ont eu lieu.

Contact

Olivier Guérin, Chargé de plaidoyer, olivier@reclaimfinance.org, +33 6 77 49 16 51